



ECOLE NOTRE-DAME AUXILIATRICE

La Vallée - 35830 Betton
 tél: +33(0)21496829 / email: secretariat@notredameauxiliatrice.fr

REGLEMENT FINANCIER

Tarif 2024 - 2025

Scolarité mensuelle pour 1 enfant (sur 10 mois - de septembre à juin inclus)

Petite Section à CM2 :	200 €/mois*	(2000€/année)**
Collège 6 ^{ème} à T ^{ale} :	350 €/mois*	(3500€/année)**

*REDUCTION POUR LES FRATRIES :

à partir du	2 ^{ème} enfant :	5%	du total
à partir du	3 ^{ème} enfant :	10%	du total
à partir du	4 ^{ème} enfant :	15%	du total
à partir du	5 ^{ème} enfant :	20%	du total
à partir du	6 ^{ème} enfant :	25%	du total
à partir du	7 ^{ème} enfant :	30%	du total
à partir du	8 ^{ème} enfant :	35%	du total

Ex : une famille ayant trois enfants scolarisés à l'école : 1 enfant en PS, 1 enfant en 6^{ème}, 1 enfant en 1^{ère},
 Scolarité mensuelle : 200€/mois (PS) + 350€/mois (4^{ème}) + 350€/mois(1^{ère}) = 900€
 Réduction 10% : 90€
 Total mensuel : 900-90=810€
 (**tout trimestre entamé est dû dans son intégralité.)

FRAIS DE DOSSIER (uniquement pour les nouvelles inscriptions)

50€ pour le premier enfant inscrit
 10€ par enfant supplémentaire.

FRAIS D'ASSURANCE INDIVIDUELLE (obligatoire)

8 euros par an et par enfant

MODE DE REGLEMENT :

Le paiement des scolarités est possible par chèque ou virement à l'ordre de APPRENDS :
 A/ mise en place dès la rentrée d'un ordre de virement permanent (virement, au plus tard le 3 de chaque mois pour le mois en cours),
 B/ dépôt d'un seul chèque du montant de la scolarité annuelle au moment de l'inscription.

Pour les situations financières difficiles, merci de contacter en toute simplicité et discrétion le trésorier :

Monsieur Frederic Kannengiesser : secretariat@notredameauxiliatrice.fr - tél : 0675317843

Fait à Le ... / ... /

signatures (*des deux parents*)



63, rue du Mont Saint-Michel - 35830 BETTON - 06 21 49 68 29
apprends@yahoo.com